

PUBLICATIONS LÉGALES ET JUDICIAIRES

Interministériel du 07/12/20, l'établissement de lignage est facturé à 4,07 € HT pour 2021. Pour les avis de publication le tarif est déterminé de manière forfaitaire en fonction de la forme sociale de la société.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



binet de la SCP ABC AVOCAT (Maître Yasmina CLAUDIO)
 Cité du Palais, 24 avenue de Marhum à BAYONNE
 contact@abc-avocat.fr / www.abc-avocat.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BAYONNE
 Palais de Justice de BAYONNE, Avenue de la Légion Tchèque

JEUDI 10 FÉVRIER 2022 À 14H30

EN UN LOT

**PARTEMENT en duplex avec JARDIN PRIVATIF
 et DEUX EMPLACEMENTS de PARKING**

constituant les lots 1, 2, 7 et 11
 la copropriété située 22 rue des Fermes
 à **HENDAYE (64700)**

libérée section AO n° 397 pour une contenance de 6a 10ca

surée par la SELARL RAMONFAUR ELISSALDE JUNQUA-LAMARQUE,
 Huissier de Justice à ANGLETT, le jeudi 20 janvier 2022 à 14h00

juète de la CAISSE RÉGIONALE
 AGRICOLE MUTUEL PYRÉNÉES
 Société Coopérative à Personnel et
 bles immatriculée au RCS de TARBES
 76 983 546, dont le siège social est
 65003), 11 bld du Président Kennedy
 action régionale à SERRES CASTET
 min de Devèzes agissant poursuites
 s des Prévôts et Membres de son
 Administration ainsi que de son Directeur
 teurant en ces qualités audité siège.
 ur avocat Maître Yasmina CLAUDIO,
 la SCP ABC AVOCAT.

océdé le jeudi 10 février 2022 à 14h30
 e et par-devant le Juge de l'Exécution
 nal Judiciaire de BAYONNE, au Palais
 de ladite ville, avenue de la Légion
 la vente aux enchères publiques, en
 us offrant et dernier enchérisseur, des
 illiers susvisés.

OPTION DES BIENS À VENDRE

résulte du procès-verbal descriptif
 a SELARL RAMONFAUR ELISSALDE
 AMARQUE, Huissier de Justice à
 04 juin 2021.

le a été construit en 2005 et se divise
 ements, tous en duplex, rez-de-chaus-
 sier étage. L'accès à la résidence se
 rd directement par la rue des Fermes
 sés à un parking enrobé.

le est situé proche de la frontière, à
 10 m du pont international de Saint-
 roche de la Bidassoa, constituant la
 re la France et l'Espagne, à environ
 a gare d'Hendaye, 1.300 m du port de
 Hendaye et 700 m du port de Caneta.

aces de parking sont situés côté
 n les plus proches de l'immeuble.

ement, d'une superficie de 82,20 m²,
 en duplex et située au rez-de-chaus-
 sée de la résidence, côté Nord-Ouest.
 age d'une chaudière à gaz, production
 e et chauffage, avec radiateur.

chaussée, l'appartement comprend
 vec dégagement, une salle de séjour
 une terrasse au Nord, une cuisine au
 VC côté Est sous l'escalier.

se fait par une porte en bois située au
 ssée et donne sur un dégagement.
 ement est d'une superficie d'environ
 sol est composé d'un carrelage gris
 onale, en état d'usage, les joints man-
 droit. Les murs et les plafonds sont

de séjour est d'une superficie d'envi-
 e sol est composé d'un carrelage gris
 onale en état d'usage. Les murs et les
 t peints. Le séjour donne sur une ter-
 le sol est en carrelage pose droite. Le
 st recouvert de canisse et la clôture est
 l'un filet brise-vue. L'accès se fait par
 ée à deux vantaux coulissants équipée

d'un volet roulant. L'ensemble est en bon état et
 donne côté Nord.

Le WC est d'une superficie d'environ 2 m². La
 porte ouvre côté dégagement. Le sol est composé
 d'un carrelage gris en état d'usage pose droite.
 Les murs sont composés d'un carrelage blanc
 effet marbre pose droite avec frise. Le plafond est
 composé du dessous de l'escalier menant au 1^{er}
 étage.

La cuisine est d'une superficie d'environ
 6,45 m². Le sol est composé d'un carrelage gris en
 état d'usage pose droite. Les murs sont, en partie
 peints, en partie composés d'un carrelage blanc
 pose droite avec frise. Le plafond est peint.

À l'étage, l'appartement comprend une salle de
 bains avec WC au Sud, deux chambres à l'Ouest
 et une au Nord, toutes les pièces étant reliées par
 un couloir. L'ensemble des pièces de l'étage sont
 mansardées.

La salle de bains est d'une superficie d'environ
 6,70 m². Le sol est carrelé avec un effet marbre en
 pose droite. Les murs sont carrelés avec un effet
 marbre en pose droite avec frise. Le plafond est
 composé de lamelles de bois et de solives. Elle
 est équipée d'une baignoire avec robinet mélan-
 geur avec inverseur et douchette, d'un lavabo sur
 placard avec glace, d'un bidet et d'un WC sur pied
 avec réservoir de chasse dorsal. Il n'y a pas de
 fenêtrage.

La chambre n° 1 est d'une superficie d'environ
 10,50 m². Le sol est composé d'un parquet usé.
 Le plafond est lambrissé avec solives et fenêtre de
 toit. Les murs sont peints.

La chambre n° 2 est d'une superficie d'environ
 7,50 m². Le sol est composé d'un parquet usé. Les
 murs sont peints. Le plafond est lambrissé avec
 solives. Une porte vitrée au Nord-Ouest de la pièce
 donne accès au balcon du 1^{er} étage et commu-
 nique avec la chambre n° 3.

La chambre n° 3 est d'une superficie d'environ
 de 16 m². Le sol est composé d'un parquet usé.
 Les murs sont peints. Sur le mur Ouest, il existe un
 oeil de boeuf fixe. Le plafond est lambrissé avec
 solives. La baie vitrée donne sur un balcon avec
 garde-corps en bois peint qui rejoint la chambre
 n° 2. Le balcon est carrelé en pose droite, sale en
 partie Ouest et en bon état pour le reste. Il existe
 par ailleurs des combles non aménagés, dont
 l'accès se fait par une trappe située dans la salle
 de bains au premier étage.

ÉTAT D'OCCUPATION

Au jour de l'établissement du procès-verbal
 descriptif, l'appartement était occupé en vertu d'un
 acte sous-seing privé contenant bail d'habitation
 non meublé en date du 3 juillet 2008. La prise d'ef-
 fet du bail est le 1^{er} juillet 2008. Le loyer mensuel est
 de 780 € et les charges mensuelles sont de 70 €.

URBANISME

Une note de renseignements délivrée par la
 mairie de HENDAYE sera annexée au Cahier des
 conditions de vente, auquel il est renvoyé.

MISE À PRIX : 90.000 € (QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS)

clauses et conditions du cahier des conditions de vente et les frais de poursuite de vente payables

AVIS



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque Service d'Exploitation du Port de BAYONNE

Vous informe de la parution des nouveaux Droits de Port et Redevances d'Outillage n° 43
 applicables sur le Port de BAYONNE à la date du 1^{er} janvier 2022

Ces tarifs peuvent être consultés sur les sites suivants :

Bureau d'Exploitation du Port, 850, route de la Barre, 40220 TARNOS

Capitainerie du Port, 128, avenue de l'Adour, 64600 ANGLETT

Pour tout renseignement appeler le Bureau d'Exploitation du Port au 05 59 64 97 81

ou consulter le site www.bayonne.port.fr

Commune de RÉBÉNACQ

Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 10 décembre 2021, le Conseil municipal a approuvé la modifica-
 tion du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de RÉBÉNACQ.

Le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la
 Mairie de RÉBÉNACQ aux jours et heures d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture d'OLO-
 RON-SAINTE-MARIE.



COMMUNE D'ARBONNE

Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation prévus pour la procédure de mise en compatibilité du PLU

Par délibération en date du 17 décembre 2021, le Conseil Municipal d'ARBONNE a défini
 les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation organisée pendant toute la durée de
 l'élaboration du projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 20 décembre 2021.

OPPOSITIONS

Maître Louis-Noël CABROL
 Notaire
 18, avenue Renaud
 64220 SAINT JEAN PIED DE PORT

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Corinne
 LACAMBRE, Notaire au sein de l'Office
 Notarial sis à SAINT JEAN PIED DE PORT,
 18, avenue Renaud, le 14 décembre 2021,
 enregistré au Service de la Publicité Foncière
 et de l'Enregistrement de BAYONNE, le 17
 décembre 2021, sous la référence 6404P03
 2021 N 01762,

A été cédé par :

La Société dénommée HERGARAY,
 Société à Responsabilité Limitée au capital
 de 8.000,00 euros, dont le siège est à LAR-
 CEVEAU-ARROS-CIBITS (64120), Restau-
 rant Espellet, identifiée au SIREN sous
 le numéro 418 912 309 et immatriculée au
 Registre du Commerce et des Sociétés de
 BAYONNE.

À :

La Société dénommée ESPELLETENIA,
 Société à Responsabilité Limitée au capital
 de 8.000,00 euros, dont le siège est à LAR-
 CEVEAU-ARROS-CIBITS (64120), Restau-
 rant Espellet, identifiée au SIREN sous le
 numéro 905 276 556 et immatriculée au
 Registre du Commerce et des Sociétés de
 BAYONNE.

Un fonds de commerce de hôtel-restau-
 rant-débit de boissons (licence IV), plats à
 emporter sis à LARCEVEAU ARROS CIBITS
 (64120), lui appartenant,

Connu sous le nom commercial RESTAU-
 RANT ESPELLET.

Et pour lequel elle est immatriculée au
 Registre du Commerce et des Sociétés de
 BAYONNE, sous le numéro 418 912 309.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds
 vendu à compter du jour de la signature de
 l'acte.

Transfert de propriété et de jouissance : 28
 décembre 2021.

La cession est consentie et acceptée
 moyennant le prix principal de QUATRE-
 VINGT-DIX MILLE EUROS (90.000,00 EUR),
 s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CIN-
 QUANTE-QUATRE MILLE CINQUANTE
 NEUF EUROS ET QUARANTE CENTIMES
 (54.059,40 EUR),

- au matériel pour TRENTE-CINQ MILLE
 NEUF CENT QUARANTE EUROS ET
 SOIXANTE CENTIMES (35.940,60 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues
 en la forme légale dans les dix jours de la der-
 nière en date des insertions prévues par la

Patricia ETIENNE
 S.E.L.A.R.L. d'Avocat
 au capital de 50.000 €
 25, allées Paulmy – Maïtena
 64100 BAYONNE
 RCS BAYONNE 479 450 744



Avis de cession

Suivant acte sous-seing privé en date à
 BAYONNE du 2 décembre 2021, enregistré au
 SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE
 ET DE L'ENREGISTREMENT DE BAYONNE
 le 13 décembre 2021, Dossier 2021
 00090421 référence 6404P03 2021 A 02998,

La Société « GAIXOA », SARL au capital
 de 8.000 €, dont le siège social est fixé à
 BIARRITZ (64200), 02, avenue Joseph Petit,
 immatriculée sous le numéro 801 367 749
 au RCS de BAYONNE, représentée par son
 Gérant, Monsieur Massimiliano FIORELLI,

A cédé à :

La Société « COMPTOIR UMAMI », SAS
 au capital de 10.000 €, dont le siège social
 est fixé à BIARRITZ (64200), 02, avenue Jo-
 seph Petit, immatriculée sous le numéro 905
 308 003 au RCS de BAYONNE, représentée
 par sa Présidente, Madame Marie-Clémence
 LENORMAN et son Directeur Général, M.
 sieur Sébastien VALLIERGUES,

Un fonds de commerce de BAR (LICENCE
 IV) RESTAURANT BRASSERIE sis et exploi-
 té à BIARRITZ (64200), 02, avenue Joseph
 Petit connu sous l'enseigne « SOAVE », pour
 l'exploitation duquel la Société « GAIXOA »
 est immatriculée sous le numéro 801 367 749
 au RCS de BAYONNE,

Moyennant un prix de TROIS CENT ONZE
 MILLE EUROS (311.000 €), se répartissant
 comme suit :

- DEUX CENT QUARANTE-UN MILLE
 EUROS (241.000 €) pour les éléments incor-
 porels,

- SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000 €)
 pour les éléments corporels.

Le transfert de propriété a été fixé au 02
 décembre 2021 et l'entrée en jouissance a
 été fixé au 1^{er} décembre 2021 par la prise de
 possession réelle et effective.

Les oppositions seront reçues dans les
 formes et délais légaux au Cabinet de Maître
 Patricia ETIENNE, Avocat, 25, allées Paulmy
 64100 BAYONNE.

Accédez en temps réel
 à la base exhaustive des Greffes
 des Tribunaux de Commerce
 sur le site www.infogreffe.fr
 par téléphone 0 899 70 22 22*